



## La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

Ce numéro de juillet 2015 de « CFR Échos » vous informe, notamment, sur la dernière séance du COR qui s'est tenue le 8 juillet. Concernant les dossiers qui nous concernent, nous entrons, apparemment, dans une période léthargique, vacances d'été et canicule obligent. CFR Échos pense donc faire relâche au 15 août prochain ; son numéro 016 à paraître le 15 septembre devrait, nous l'espérons, être en mesure d'apporter quelques éléments d'information actualisés sur l'évolution des négociations Agirc-Arrco qui doivent préparer le round final attendu pour cette fin d'année 2015.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

### CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES – C.O.R.

En vue de la préparation du 13<sup>ème</sup> rapport du COR sur la situation des retraités dont la publication est prévue pour décembre 2015, la séance plénière du 8 juillet était consacrée à la description du patrimoine des retraités, sa composition, sa dispersion, son évolution au fil des générations et sa comparaison par rapport à celui des actifs. Pour cette dernière comparaison - trop souvent mise en avant par certains bien-pensants pour qualifier les retraités de « nantis » - le constat fait par le COR (voir en page 6 du diaporama joint) montre que le patrimoine se constitue, tout à fait normalement, tout au long de la vie active et qu'il décroît avec l'âge dès l'ouverture de la période de mise à la retraite et notamment, même si cela n'est pas précisé, à l'occasion de transferts de propriété (donations, partages ...) qui peuvent s'opérer entre parents retraités vers leurs enfants en activité. Voilà qui vient « battre en brèche » tout jugement porté trop hâtivement.

### LETRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Notre lettre du 18 juin dernier rappelant l'impérieuse nécessité d'engager une réforme de fond de l'ensemble du système de retraite français n'a pas encore reçue de réponse de la part du Chef de l'État ou de ses collaborateurs. Il est vrai que le dossier Grec accapare actuellement nos instances nationales au plus haut niveau de manière conséquente. Nous vous tiendrons informés.

### LOI « DÉPENDANCE »

La mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement a été confirmée le 8 juillet dernier par Madame Rossignol, Secrétaire d'État à l'Autonomie et aux Personnes Âgées devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale. La visite du 15 juin de P. Erbs et F. Bellanger à son Cabinet n'aura certainement pas été inutile.

### ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le ministère des Affaires sociales et de la Santé a publié le 29 juin un communiqué de presse relatif à l'entrée en vigueur, depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, des conditions d'accès à l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (cf. document joint). La diffusion de cette information au sein des composantes de nos Confédérations, Fédérations ou Unions peut aider à renseigner utilement leurs adhérents de base. Rappelons que la commission « Santé » de la CFR consacrera sa réunion du 24 septembre prochain au dossier des enjeux de l'assurance maladie complémentaire pour les retraités et personnes âgées.

**Toutes les équipes de la CFR vous souhaitent d'excellentes vacances ensoleillées et détendues.**

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

